

## AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 54/2018/MEF/AC/CONST

**Le 31 juillet 2018 à 9 heures 30 minutes**, il sera procédé dans la salle des réunions de la Direction des Affaires Administratives et Générales du Ministère de l'Economie et des Finances, sise au 2ème étage, entrée D, bâtiment extension, quartier administratif, Rabat - Chellah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant les travaux de remplacement de deux ascenseurs existants au niveau du bâtiment extension de l'Administration Centrale du Ministère de l'Economie et des Finances à Rabat.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des Achats de la Direction des Affaires Administratives et Générales - Ministère de l'Economie et des Finances - Rabat - Chellah. Bureau n°206, 2ème étage Entrée «D», Il peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics (<http://www.marchespublics.gov.ma/marchespublics/>) et du site Internet du Ministère de l'Economie et des Finances (<http://www.finances.gov.ma> (Rubrique "Appel d'Offres").

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de quinze mille dirhams (**15 000,00 DH**).  
 L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme d'un million vingt mille dirhams toutes taxes comprises (**1 020 000,00 DH TTC**) ;

Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la DAAG du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau d'ordre précité ;
- soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres en début de séance et avant l'ouverture des plis ;
- soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail marocain des marchés publics ;

Une visite des lieux est prévue pour le **18 juillet 2018** à 10 heures au service du Patrimoine Immobilier de la Direction des Affaires Administratives et Générales, entrée D, 2ème étage du bâtiment extension du Ministère de l'Economie et des Finances sis, quartier administratif, Rabat- Chellah.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe minimale et qualification suivante :

### **Nouveau système :**

Secteur	Classe minimale	Qualification exigée
<b>S</b>	<b>2</b>	<b>S1</b>

### **Ou bien Ancien système :**

Secteur	Classe minimale	Qualification exigée
<b>16</b>	<b>2</b>	<b>16,1</b>

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat de qualification et de classification, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 5 du règlement de la consultation.